



Changement de bail en meublé alors qu'il n'en est rien

Par **marieetloulou**, le **08/10/2013** à **17:12**

Bonjour,

je suis locataire d'un 2 pièces non meublé à Marseille depuis 2011 dans lequel je vis avec mon petit garçon de 4 ans. Mon propriétaire souhaite changer mon bail en location meublé bien que ce ne soit pas le cas. je précise que je suis au chômage pour la première fois depuis janvier et bénéficie donc d'une aide au logement depuis. je me demande ce qui le motive et ce que cela pourrait changer pour moi et l'aide au logement. Tout en ayant bien conscience que c'est illégal je me retrouve dans une position difficile face à mon propriétaire.

Merci de votre aide,

Cordialement,

Marie

Par **janus2fr**, le **08/10/2013** à **20:01**

Bonjour,

Le bail meublé est bien moins protecteur pour le locataire. En particulier, le bailleur peut congédier son locataire chaque année au lieu de seulement tous les 3 ans. Il peut également beaucoup plus facilement augmenter le loyer. Et ce ne sont que deux exemples.

D'où l'intérêt de votre bailleur à vouloir passer au bail meublé.

Vous n'avez, bien entendu, aucune obligation et aucun intérêt à accepter cette magouille.

Par **marieetloulou**, le **09/10/2013** à **10:48**

Bonjour,

je vous remercie beaucoup de votre réponse,
je comprends mieux ses motivations sous ses airs amicaux...
et je n'accepterais pas ce changement de bail.

Merci encore et bonne journée,

Marie